

Bretagne, Côtes-d'Armor
Callac

Les maisons et fermes sur la commune de Callac

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00003284
Date de l'enquête initiale : 1968
Date(s) de rédaction : 1968, 1974
Cadre de l'étude : étude d'inventaire
Auteur(s) du dossier : F. Pavis, Hermon
Copyright(s) : (c) Inventaire général

Désignation

Dénomination : maison, ferme
Aires d'études : Callac
Localisations :
Bretagne, Côtes-d'Armor
Callac

Historique

Chronogrammes : 1772, 1780, 1825.
Période(s) principale(s) : 18e siècle 19e siècle

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; grès ; schiste
Décompte des œuvres : bâti INSEE 1 228 ; repérés 31 ; étudiés 4

Présentation

Ce dossier correspond à une transcription numérique d'éléments d'enquêtes antérieures à 2000. [Tout enrichissement est le bienvenu](#)

Liens web

- Dossier Inventaire : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00003284>

Annexe 1

Etude d'inventaire sur le canton de Callac, 1968 :

Lien [PDF](#)

Illustrations



Maison à Marroux : vue de la
façade antérieure de la remise

Phot. Hermon

IVR53_19682201964Z

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Présentation de la commune de Callac (IA22004877) Bretagne, Côtes-d'Armor, Callac

Les maisons dans le bourg de Callac (IA00003285) Bretagne, Côtes-d'Armor, Callac

Édifices repérés et/ou étudiés :

Manoir, Keranquere (Callac) (IA00003273) Bretagne, Côtes-d'Armor, Callac, Keranquere

Manoir, Kermabilou (Callac) (IA00003270) Bretagne, Côtes-d'Armor, Callac, Kermabilou

Manoir, Kermedan (Callac) (IA00003272) Bretagne, Côtes-d'Armor, Callac, Kermedan

Manoir, l'Isle (Callac) (IA00003274) Bretagne, Côtes-d'Armor, Callac, l' Isle

Presbytère, Kervellan (Callac) (IA00003271) Bretagne, Côtes-d'Armor, Callac, Kervellan

Auteur(s) du dossier : F. Pavis, Hermon

Copyright(s) : (c) Inventaire général



Maison à Marroux : vue de la façade antérieure de la remise

IVR53_19682201964Z

Auteur de l'illustration : Hermon

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation